

Source : http://www.handicapinfos.com/informer/auchan-lance-programme-sensibilisation-handicap_14119.htm

Auchan lance un programme de sensibilisation sur le handicap

14/01/2010 10:04:04

Auchan va former tous ses cadres et agents de maîtrise au handicap.

Auchan va former au handicap ses 6 500 cadres et agents de maîtrise. La compagnie Guichets Fermés (Lyon) et le cabinet JLO Conseil (Villefranche-sur-Saône) ont été retenus sur appel d'offres. Le module de formation qu'ils ont mis au point, de quatre heures, est testé à Lille le 21 janvier. Il sera ensuite organisé pour l'équipe managériale de chaque magasin, soit 150 sessions réparties de mai 2010 à 2011.

Un budget de 350 000 euros :

« *L'objectif est que chaque manager devienne un relais opérationnel de la politique d'intégration du groupe, jusqu'ici essentiellement portée par les RRH* », explique **Laurence Fornari, responsable diversité et mission handicap**. Le coût pédagogique, de 350 000 euros (hors frais), est pris en charge dans le cadre du budget handicap, et non sur le plan de formation.

Chaque manager doit devenir un relais de la politique d'intégration.

Lutter contre les préjugés :

Conformément à l'appel d'offres, ce module utilise plusieurs supports pédagogiques : théâtre, à travers la pièce « Le petit fauteuil de Raymond », jeux de rôle et de « buzzer » pour les aspects théoriques et pour la présentation de l'accord interne renouvelé en 2009, et film de témoignages recueillis dans des sites du groupe.

Cette action de formation est accompagnée d'une campagne de communication interne. Celle-ci vise à lutter contre les préjugés concernant les personnes handicapées (en terme d'évolution professionnelle, de capacité à encadrer, etc.).

Audit :

Par ailleurs, le cabinet Atout et handicap a été retenu pour réaliser un recueil de bonnes pratiques auprès des magasins ayant **atteint ou dépassé le taux de 6 % de salariés handicapés**.

Cela lui permettra de conduire, de mars à juin, un audit auprès de ceux qui ne sont qu'à 3 ou 4 % et de les aider à élaborer un plan d'actions, pour enfin accompagner sa mise en œuvre les années suivantes.